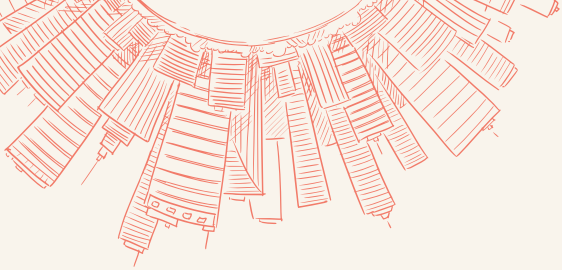

RÉSIDENCE ACCUEIL

Pontault-Combault, Seine-Et-Marne (77)

La résidence accueil **Nosy Be** est la propriété de Trois Moulins Habitat. Après la **réhabilitation** de bâtiments existants, elle a ouvert ses portes en 2014 et accueille aujourd'hui 29 résidants. L'association les Amis de CLEAH propose à ces derniers un accompagnement orienté **vers l'autonomie**, en lien avec les services de droits communs, notamment les ESSMS et les services hospitaliers de proximité.

PROPRIÉTAIRE : TROIS MOULINS HABITAT (GROUPE POLYLOGIS)

GESTIONNAIRE : LES AMIS DE CLEAH

LES AMIS DE CLEAH

Les **Amis de CLEAH** est une **association médico-sociale** créée en 2025. Elle est le fruit de la fusion de CLEAH (association spécialisée dans l'accompagnement des personnes cérébrolésés) et des Amis de Germenoy (association généraliste qui accompagne différents types de handicaps). Leur action se concentre principalement sur la **Seine-Et-Marne**, département où l'association gère **différents établissements médico-sociaux** et autres services (FAM, MAS CAJ, SAVS, SAMSAH, ESAT, EANM, EAM, GEM) ainsi que **deux résidences accueil**, à Pontault-Combault et Cesson. L'association comprend également une plateforme de formation. Son action repose sur le **principe du rétablissement** et sur la philosophie de la **Réponse Accompagnée pour Tous.**

Affil

CONTEXTE, GENÈSE ET SPÉCIFICITÉS DU PROJET

La résidence Nosy Be, implantée sur la commune de Pontault-Combault, a été inaugurée en 2014. Le projet a été **conjointement porté par l'UNAFAM** et par l'association gestionnaire **Les Amis de Germenoy**. Face aux besoins importants des personnes en situation de handicap psychique domiciliées sur le secteur, ils ont souhaité créer un **dispositif conjuguant logement autonome et accompagnement adapté**. L'opération s'est ensuite développée en lien avec le bailleur Trois Moulins Habitat, la commune et les services de l'Etat qui soutiennent particulièrement le développement de ce type de dispositifs. Le projet consistait en une **opération de réhabilitation d'une partie des bâtiments d'une résidence médico-sociale**.

FINANCEMENTS

Pour le fonctionnement : financement de l'Etat à hauteur de 19,50€ par jour et par résidant. Cette dotation est en vigueur pour l'ensemble des résidences accueil en France

TYPE DE BÂTI ET LOGEMENTS

La résidence est composée de **29 logements**, dont 28 logements type T1 individuels et un logement type T2. Les logements sont équipés d'une kitchenette et d'une salle de bain et sont non meublés. Une partie des logements bénéficie d'un **espace extérieur** avec des balcons individuels.

ESPACES COMMUNS

La résidence accueil est composée d'importantes parties communes qui représentent **plus de 30% de la surface totale** de l'ensemble résidentiel. Au niveau -1 une **buanderie** avec machine à laver et sèche linge est en accès libre.

Un espace de stockage partagé est aussi accessible au sous-sol de la résidence. Au rez-de-chaussée se trouve **un salon partagé** dans lequel une télévision et un ordinateur sont à la disposition des résidants. Au premier étage, une **grande cuisine équipée** est en libre accès, les résidants peuvent notamment s'y retrouver ensemble ou inviter des personnes extérieures à la résidence pour partager un repas. Enfin, au deuxième étage se trouve **une bibliothèque** en accès libre. La résidence donne par ailleurs sur un **petit jardin avec un potager.**
La résidence est également composée d'**un bureau** au rez-de-chaussée, utilisé pour les tâches administratives et pour recevoir les résidants.
Les professionnels assurent une présence sur les horaires suivants : le lundi : de 9h00 à 18h15, le mardi, le mercredi et le jeudi : de 9h00 à 19h00 et le vendredi de 9h00 à 18h00.

PUBLIC ET ORIENTATION DES PERSONNES

Deux principaux prescripteurs sont à l'origine des orientations pour cette résidence. L'**Etat oriente via le SIAO** pour un contingent de **neuf places**. Les vingt places restantes sont prioritairement proposées à **l'hôpital de Jossigny** et l'orientation passe par les CMP qui lui sont rattachés. Ce système est formalisé par **une convention**.

Une fois le dossier jugé recevable, la personne concernée est reçu dans un premier temps par le directeur et la coordinatrice de l'établissement puis dans un second temps par les professionnels socio-éducatifs de la résidence afin de faire connaissance, de découvrir le fonctionnement des lieux et de visiter l'établissement. Suite à ce processus, une réponse à la demande de logement est adressé à la personne concernée.

La résidence accueille **24 hommes et 5 femmes,** pour une moyenne d'âge de 46 ans (allant de 24 à 66 ans). À NosyBe, 7 résidents travaillent en ESAT, 8 fréquentent l'hôpital de jour et 10 sont adhérents du GEM. L'ensemble des locataires ont leurs droits MDPH ouverts et la grande majorité perçoivent l'AAH.

ENCADREMENT ET ACCOMPAGNEMENT EN INTERNE

L'équipe éducative est composée de **deux animateurs socio-éducatifs** présents à temps pleins et d'**une coordinatrice** partageant son temps entre les deux résidences accueil et les deux GEM de l'association. Les deux animateurs ont eu avant leur entrée en poste une **expérience préalable dans le secteur du handicap**. Ils travaillent sur des horaires décalés (9h-16h et 11h-19) du lundi au vendredi et assurent une astreinte téléphonique le week-end.

L'équipe de professionnels assure **l'animation ainsi que la régulation de la vie collective** de la résidence grâce à sa présence quotidienne. L'équipe socio-éducative coordonne l'ensemble des prestataires techniques et des partenaires médico-sociaux intervenant dans la structure. Elle accompagne également les locataires dans la construction de leurs projets de vie et les aide à mobiliser les soutiens nécessaires à leur réalisation.

ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE

La vie collective est organisée par les deux animateurs socio-éducatifs. Ils mettent en place des **moments conviviaux** comme par exemple un petit déjeuner partagé qui est prévu de façon mensuelle. Ils sont complétés par d'**autres événements** comme des soirées jeux de société ou des ateliers cuisine. En été s'ajoutent quelques sorties sur les périodes de vacances. Ces événements ponctuels **peuvent être mutualisés avec la résidence de Cesson**.

L'équipe éducative veille à proposer une programmation qui **s'appuie sur les propositions des résidants** et qui ait une portée socio-éducative (libérer la parole, être ensemble, développer la capacité à gérer son budget, à cuisiner…).

Une **"réunion locataires" est organisée régulièrement** avec la direction, l'équipe éducative et les résidants, afin d'échanger sur la vie du collectif, les partenariats et les besoins de maintenance technique. L'ordre du jour est établi en amont en lien avec les résidants, c'est un temps fort qui leur permet de faire remonter leurs suggestions et envies.

PARTENARIATS

AUTRES PARTENARIATS :

Le GEM "L'échappée belle": le groupe d'entraide mutuelle de l'association, situé à Pontault-Combault, est fréquenté par une partie des résidants. Le GEM permettant aux adhérents de se retrouver, de s'entraider et d'organiser des activités visant au développement du pouvoir d'agir, la résidence et le GEM peuvent réaliser des activités en communs.

Sport Adapté 77 : Un partenariat est à l'œuvre avec la fédération de sport adapté, pour favoriser l'activité physique des locataires.

Prévention santé : atelier avec le CSAPA (centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie).

AVEC LA PSYCHIATRIE

La résidence est en partenariat avec l'**hôpital de Jossigny** pour le suivi et les consultations en psychiatrie des résidants. Ce partenariat est formalisé par une convention qui tient compte de la priorité faite par le secteur. Une grande majorité des résidants bénéficie d'un suivi par les structures extra-hospitalières de Jossigny (CMP, hopital de jour).

AVEC LES SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

CCAS : le CCAS de Pontault-Combault est un partenaire régulier de l'association. Certains résidants le fréquentent pour leur suivi social et il organise en lien avec les résidants des animations. Ces derniers ont par exemple tenu un stand "soupe" sur le marché de Noël de la commune.

SAVS - SAMSAH : la résidence est en lien régulier avec les SAVS et SAMSAH du secteur. Sur les vingt-neuf résidents, cinq sont suivis par un de ces services en complément de l'accompagnement proposé par le personnel éducatif.

Protection juridique des majeurs : les services de tutelle et les mandataires judiciaires sont en lien ponctuel avec le personnel éducatif selon les besoins des résidants.

ESAT : l'équipe éducative est également en lien avec les ESAT fréquentés par les locataires de la résidence.